

## Annexe Ecart Rémunération Hommes/Femmes

**ONESTOCK**

**8 rue des Trente Six Ponts  
31400 TOULOUSE**

**Période de référence: Du 01/12/2020 au 30/11/2021**

### **Sommaire**

- P1 - Indicateur d'écart de rémunération
- P2 - Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles
- P3 - Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité
- P4 - 5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations
- P5 - Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

## Rémunération

### 1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégorie (CSP)	Tranche d'âge	Rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		Ecart de rémunération moyenne	Ecart après application du seuil de pertinence	Nombre de salariés		Validité du groupe (1=oui, 0=non)	Effectifs valides (groupes pris en compte)	Ecart pondéré
		Femme	Homme			Femme	Homme			
Ouvriers	moins de 30 ans	-	-			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	-	-			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	-	-			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	-	-			0	0	0	0	0,00%
Employés	moins de 30 ans	-	-			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	-	28 415			0	1	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	-	-			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	-	-			0	0	0	0	0,00%
Techniciens et Agents de Maîtrise	moins de 30 ans	-	-			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	-	-			0	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	-	-			0	0	0	0	0,00%
	50 ans et plus	-	-			0	0	0	0	0,00%
Ingénieurs et Cadres	moins de 30 ans	32 503	34 040	4,5%	0,0%	5	28	1	33	0,00%
	30 à 39 ans	46 203	53 884	14,3%	9,3%	11	15	1	26	4,08%
	40 à 49 ans	45 601	91 403	50,1%	45,1%	2	2	0	0	0,00%
	50 ans et plus	-	-			0	0	0	0	0,00%
<b>Ensemble des salariés</b>		<b>42 330</b>	<b>42 883</b>	<b>1,3%</b>		<b>64</b>			<b>59</b>	<b>4,08%</b>

**indicateur calculable (1=oui, 0=non) : 1**

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

**indicateur d'écart de rémunération (%) : 4,1**

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

**note obtenue sur 40 : 35**

## Augmentations

### 2- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

Global société	Nombre de salariés augmentés au cours de la période de référence *		Nombre de salariés par groupe		Taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés) *		Ecart de taux d'augmentation	Validité du groupe (1=où, 0=non)	Effectifs valides (groupes pris en compte)	Ecart pondéré	Ecart absolu de taux d'augmentation	Ecart en nombre équivalent de salariés	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme							
	16	39	18	46	0,89	0,85	-4,11%	1	64	-	0,04	4,11%	1
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>16</b>	<b>39</b>	<b>64</b>		<b>88,89%</b>	<b>84,78%</b>	<b>-4,11%</b>		<b>64</b>	<b>-</b>	<b>0,04</b>	<b>4,11%</b>	<b>1</b>

\* Seules les augmentations individuelles du salaire de base sont à prendre en compte, qu'elles correspondent ou non à une promotion.

indicateur calculable (1=où, 0=non) :	<b>1</b>
indicateur d'écart de rémunération (%) :	<b>4,1</b>
écart en nombre équivalent de salariés :	<b>0,7</b>
note correspondant à l'écart absolu de taux d'augmentation :	<b>35</b>
note correspondant à l'écart en nombre équivalent de salariés :	<b>35</b>
<b>note obtenue sur 35 :</b>	<b>35</b>

## Augmentation maternité

### 4- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	Nombre de salariées de retour de congé maternité*		Pourcentage de salariés augmentés
	Total	Augmentées**	
Ensemble des salariés	3	3	100,00%

**indicateur calculable (1=oui, 0=non) :**

**1**

Il y a eu au moins un retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.

**indicateur d'écart de rémunération (%) :**

**100**

**note obtenue sur 15 :**

**15**

La loi sur les augmentations au retour de congé maternité n'a pas été appliquée à tous les salariés. Aucun point n'est accordé.

## Ecart augmentation

### 5 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Catégorie (CSP)	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations*			Nombre de salariés du sexe sous-représenté
	Femme	Homme	Ensemble	
Ensemble	2	8	10	2

**indicateur calculable (1=oui, 0=non) :** **1**

Les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés.

**note obtenue sur 10 :** **5**

## Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	4,1	35	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	4,1	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>90</b>		<b>100</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>90</b>		<b>100</b>